Algérie (analyse) : dix mois après, où en est le Hirak et où va-t-il ?

jeudi 2 janvier 2020, par BELALLOUFI Hocine (Date de rédaction antérieure : 16 décembre 2019).

Nous publions ici une analyse à chaud du scrutin algérien du 12 décembre, qui fait suite à plusieurs contributions de la part de Hocine Belalloufi publiées récemment sur le site.

Sommaire

- Phase 1 : Le Hirak à l'offensi
- Phase 2 : le Hirak stratégique
- Phase 3 : Quelle tactique
- Premières conclusions et (...)

À l'issue de dix mois de contestation populaire de grande ampleur, la situation politique algérienne est marquée par deux faits contradictoires majeurs. Le premier est la tenue du scrutin du 12 décembre 2019 qui a vu l'élection d'Abdelmadjid Tebboune à la présidence de la République. Le second est le maintien et le renforcement du mouvement de contestation populaire du régime, le Hirak. Ces deux faits confirment la situation d'équilibre relatif entre les deux forces qui s'affrontent depuis le 22 février 2019.

Mais quelle est la réalité du rapport de force entre ces deux protagonistes ? Comment celui-ci peut-il évoluer ? Quel chemin doit prendre le Hirak pour faire aboutir son combat visant l'établissement d'un régime enfin issu de l'expression libre de la souveraineté populaire ? Pour répondre à ces questions, il convient impérativement de commencer par analyser les dix mois de contestation populaire. Le recul dont nous disposons aujourd'hui permet de séquencer politiquement cette contestation.

Phase 1 : Le Hirak à l'offensive

Cette première séquence s'étend du 22 février au 4 juillet 2019. Elle est marquée par l'irruption soudaine et massive des masses populaires sur la scène politique en tant qu'acteur majeur. Désormais, la vie politique algérienne ne se déroule plus seulement ni même principalement entre factions du pouvoir, mais entre ce dernier et le Hirak qui se trouve en position d'offensive stratégique. En effet, le Hirak ne se contente pas de s'opposer à la perspective d'un cinquième mandat de Bouteflika, il conteste plus largement l'ensemble du régime et se prononce de plus en plus clairement pour une transition démocratique. Pris de court, le pouvoir se retrouve placé sur la défensive. Il se bat pour la survie d'un régime qui n'a aucun projet attractif à proposer à son peuple.

Cette première séquence se divise à son tour en deux actes. Le premier va du 22 février au 2 avril, date de la démission du président Abdelaziz Bouteflika. Le Hirak remporte alors une série de victoires tactiques. Sous la pression constante des manifestants, Bouteflika renonce à se présenter au scrutin présidentiel du 18 avril qu'il finit par annuler purement et simplement. Il congédie Ahmed Ouyahia, le Premier ministre honni par la population, et son gouvernement. Sa tentative d'ouvrir une

transition contrôlée par la convocation d'une conférence nationale de dialogue inclusif ne rencontre pas davantage de succès. Cette démarche de sortie du cadre constitutionnel pousse le Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) dirigé par le chef d'état-major et vice-ministre de la Défense, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, à démettre le président de la République qui, selon un scénario bien rodé, « démissionne de son propre chef »…

Le second acte s'étend du 3 avril au 4 juillet. Le pouvoir réel, celui du Haut commandement de l'armée, doit se battre sur deux fronts. Il concentre l'essentiel de ses forces à démanteler les composantes de la Maison Bouteflika, à savoir le personnel politique (dirigeants de la bureaucratie d'État et des partis de la coalition présidentielle), sécuritaire (principales figures des services de sécurité militaires et policiers) et financier (principaux oligarques du pays). La machine judiciaire est actionnée pour inculper et envoyer tout ce beau monde en prison.

Le pouvoir réel affronte en même temps le Hirak et tente de lui imposer une sortie de crise « constitutionnelle » qui préserve le régime. L'article 102 de la Loi fondamentale est convoqué pour permettre au chef de l'État intérimaire, le président du Conseil de la Nation (sénat), Abdelkader Bensalah, de préparer la tenue d'un nouveau scrutin présidentiel, le 4 juillet. L'opposition active du Hirak et le refus des magistrats et présidents d'APC [Assemblées Populaires communales, l'équivalent des maires] de prendre en charge la préparation de cette échéance contraignent le pouvoir à annuler le scrutin.

Le second acte s'achève ainsi sur cette nouvelle victoire tactique du Hirak qui ne demande rien de moins, au niveau stratégique, qu'un changement de régime.

Phase 2 : le Hirak stratégiquement à l'offensive mais tactiquement sur la défensive

Cette seconde séquence s'étend du 5 juillet au 12 décembre 2019 et est marquée par l'offensive du pouvoir à l'encontre du Hirak. Ce dernier reste toujours dans une situation d'offensive stratégique en ce sens qu'il maintient sa revendication de transition en vue d'un changement de régime et que le pouvoir n'est toujours pas en mesure de le réprimer ni même de le réduire substantiellement en le divisant. Mais le Hirak perd l'initiative et se retrouve tactiquement en position défensive du fait d'un certain tassement de sa mobilisation et d'une difficulté à se fixer de nouveaux objectifs tactiques à sa mesure. Il n'avance plus vers la réalisation de son propre projet mais doit au contraire tenter d'empêcher le pouvoir réel d'imposer son nouvel agenda présidentiel. Tel est l'enjeu principal de cette seconde séquence qui se divise, elle aussi, en deux actes.

Le premier s'étend du 5 juillet, et même un peu avant en réalité, au 31 octobre. Le Haut commandement de l'ANP [Armée Nationale Populaire] concentre l'essentiel de ses forces politiques (mais non militaires) à contrer le Hirak. Il a globalement mis hors d'état de nuire la faction Bouteflika. Mais à compter du 9 juillet, il se retrouve de fait hors du cadre de sa propre constitution à laquelle il tient tant. Désormais mis à nu, il fait directement face au peuple et doit au plus vite reconstruire la façade démocratique qui masque son pouvoir réel aux yeux des plus crédules. Profitant du recul estival de la mobilisation populaire et de l'absence d'une force hégémonique au sein du Hirak, il impose une fausse concertation dont il a l'habitude à travers l'instauration d'une Instance nationale de dialogue et de médiation (INDM) qui est largement boycottée. A la rentrée de septembre, la présidentielle est fixée au 12 décembre et, dans la foulée, la loi relative au régime électoral et celle organique relative à l'Autorité nationale indépendante chargée des élections (ANIE) sont votées au pas de charge par les deux chambres de l'Assemblée.

Parallèlement, et depuis la fin juin, la répression s'abat sur le Hirak. Chaque vendredi, la capitale subit un confinement de la part des forces de police et de gendarmerie afin d'interdire l'accès de la ville aux manifestants venus d'ailleurs. De nombreux militants et figures politiques ou associatives connues ainsi que des manifestants, en particulier les porteurs de l'emblème amazigh (berbère), sont arrêtés, jugés et condamnés. Les principaux médias publics et privés étant verrouillés, le Hirak disparaît de l'information diffusée d'en haut. De multiples réunions des forces organisées sont quant à elles interdites et les lieux de réunion fermés à la population.

Le Hirak se trouve ainsi entravé dans son action et dans son organisation. Il doit par ailleurs faire face au recul de la mobilisation étudiante, ce qui pousse le pouvoir à réprimer sa marche hebdomadaire du mardi 8 octobre. Du côté syndical, le mouvement de réappropriation de l'UGTA disparaît totalement à la suite du congrès extraordinaire de l'UGTA tenu en juin. La Confédération des syndicats autonomes (CSA) éprouve le plus grand mal à s'engager dans l'action politique unie tout en menant la lutte sur le plan économique et social. La Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (CGATA) adopte des positions politiques plus claires, mais reste isolée et n'est pas en mesure de rassembler tous les segments des travailleurs. Cette faiblesse du mouvement syndical pèsera lourd au moment de la grève générale. Enfin, la reprise massive des harraga (émigrants clandestins) confirme symboliquement que le Hirak se trouve tactiquement sur la défensive.

Le second acte court du 1er novembre au 12 décembre. Les manifestations hebdomadaires sont de plus en plus massives et égalent celles des mois de mars et d'avril. Dans certaines villes, elles deviennent quotidiennes. Les mouvements étudiant et universitaire s'organisent et agissent de plus en plus conjointement. La campagne électorale est largement contestée, les candidats ne parvenant pas à tenir leurs meetings sans être chahutés ni à coller leurs affiches.

Mais le retour en force du Hirak s'avère trop tardif pour pouvoir entraver le passage en force du pouvoir. Celui-ci remporte plusieurs victoires tactiques. Début novembre, il parvient à briser la grève générale des magistrats qui avaient contribué à l'échec du scrutin du 4 juillet en refusant de l'encadrer. Cette fois-ci, le corps de la magistrature ne s'engage pas contre la présidentielle du 12 décembre. En dehors de la Kabylie, les présidents des APC ne proclament pas leur refus de prendre en charge l'organisation du scrutin, contrairement au 4 juillet. Certaines organisations de la « famille révolutionnaire » qui s'étaient démarquées du pouvoir (Organisation nationale des Moudjahidine-ONM, Organisation des enfants de chouhada-ONEC…) restent silencieuses. Le pouvoir parvient à jouer sur la peur de certaines catégories sociales (commerçants, artisans…) inquiètes de l'impasse politique et du vide et effrayées par le mot d'ordre de boycott des élections brandi par un Hirak qui ne dispose pas réellement des moyens d'effectuer un large travail de persuasion en leur direction. De même bénéficie-t-il des limites des syndicats autonomes qui empêchent le Hirak de mettre en pratique le mot d'ordre de grève générale.

Enfin, la retransmission en direct par des télévisions privées du procès des anciens premiers ministres (Ouyahia et Sellal), d'anciens ministres et hommes d'affaires de la Maison Bouteflika (Youssefi, Haddad, etc.) vise à prouver la détermination du pouvoir à lutter contre la corruption.

L'ensemble de ces victoires tactiques permet finalement au pouvoir de passer en force et de remporter son pari. Le 12 décembre, le scrutin présidentiel parvient à se tenir et son candidat, Abdelmadjid Tebboune, est élu dès le premier tour, sans contestation aucune de la part de ses concurrents. Organisé par un régime illégitime et illégal, il n'est pas crédible car les conditions minimales d'équités ne sont pas réunies et l'abstention est largement majoritaire : plus de 60% si l'on s'en tient aux chiffres officiels… beaucoup plus selon les opposants. Une chose s'avère pourtant certaine, le scrutin, bien que contesté, dénoncé et refusé, a bien lieu, le Hirak n'étant pas en mesure de l'empêcher.

Phase 3 : Quelle tactique adopter ?

Il faut que les acteurs du Hirak en prennent conscience. L'opération de « passage en force » du régime a réussi. Il ne sert à rien d'être dans le déni de réalité. Il convient au contraire de tirer objectivement et lucidement les leçons de la dernière séquence pour permettre au Hirak de poursuivre sa lutte en faveur de l'émancipation politique et sociale du peuple algérien et de la rupture avec la politique économique antinationale menée depuis quatre décennies maintenant.

Le 12 décembre, le pouvoir a posé la première pierre de la nouvelle façade démocratique d'un régime autoritaire concentré dans les mains du Haut commandement de l'ANP qui empêche toujours les Algériens(nes) d'accéder au rang de détenteurs exclusifs de la souveraineté populaire. Et la population se trouve systématiquement fichée, surveillée et réprimée par les différents corps de police du régime et privée de tout recours juridique ou autre.

Mais le pouvoir reste toujours en situation de défensive stratégique. Il a gagné une bataille, mais n'a pas de projet et n'est pas venu à bout du Hirak qui a démontré, au lendemain même du scrutin, une vitalité et une puissance remarquables. Le plus dur reste à faire pour le pouvoir autoritaire qui ne peut plus gouverner comme avant et sera fatalement amené à composer, à moins qu'il instaure un régime de dictature ouverte. Car le peuple mobilisé dans le Hirak ne renonce pas et refuse plus que jamais de cautionner sa façade « démocratique ».

Nous nous trouvons donc plus que jamais dans une situation d'équilibre relatif du rapport de force. Le Hirak n'a pas, à ce jour, la force de renverser le régime et ce dernier ne peut, à ce jour, venir à bout de la mobilisation populaire. Tout dépendra à l'avenir de la lutte politique qui s'engage au cours de la troisième séquence ouverte le vendredi 13 décembre par de gigantesques manifestations à Alger et dans d'autres villes du pays.

Le Hirak doit définir une tactique adaptée à la situation et se doter de moyens pour la porter et la faire aboutir. Il doit pour ce faire résoudre la contradiction entre le caractère révolutionnaire de ses revendications (« renversement du régime ») et sa nature de mouvement de réforme radicale. Nous le répétons depuis le 22 février, l'Algérie n'est pas dans une situation révolutionnaire. Le Hirak n'est objectivement pas dans une dynamique de renversement du pouvoir. S'il l'avait été, le boycott, c'est-à-dire l'empêchement de la tenue du scrutin, n'aurait pas eu lieu dans quelques wilayas seulement, mais dans tout le pays et en premier lieu dans la capitale. Idem pour la grève générale qui aurait paralysé tous les secteurs de la vie économique et sociale. Le problème de l'auto-organisation aurait quant à lui été résolu par l'apparition d'une dynamique de double pouvoir au cours de laquelle, comme en Kabylie en 2001, des comités populaires auraient vu le jour pour se substituer aux APC. Un gouvernement révolutionnaire provisoire aurait émergé, des scènes de fraternisation ou, à tout le moins, de neutralité active des forces de police déployées auraient eu lieu… Or, rien de semblable ne s'est produit. La répression s'est à l'inverse révélée massive à Oran et dans d'autres villes de l'Ouest du pays. Il faut donc en revenir à une appréciation objective des limites et contradictions du Hirak si on entend véritablement le renforcer.

Cette affirmation du caractère non-révolutionnaire de la situation ne signifie pas qu'une situation révolutionnaire n'adviendra pas dans les mois à venir. La crise algérienne a pris à certains moments la forme d'une crise prérévolutionnaire. Elle pourrait donc le devenir. Mais on ne définit une tactique révolutionnaire qu'en situation révolutionnaire et non en situation pré- ou non-révolutionnaire. Celles et ceux qui entendent agir utilement ne doivent pas se laisser guider par leurs sentiments. La lucidité s'avère nécessaire afin de faire progresser le Hirak, de le faire sortir de cette crise encore plus puissant et en position victorieuse, et non affaibli, démoralisé et défait.

Pour toutes ces raisons, il convient de définir une tactique prenant en compte ce qu'il est réellement

en mesure d'assumer et d'accomplir. Comprenant qu'il ne peut en ce moment ignorer le Hirak et encore moins l'attaquer frontalement, Abdelmadjid Tebboune affirme vouloir construire une Algérie nouvelle, loin des pratiques du passé. Le Hirak doit le prendre au mot, sans illusion aucune. Tebboune veut dialoguer, pourquoi pas… mais seulement après l'acceptation de certains préalables dont :

– la libération inconditionnelle des prisonniers politiques et d'opinion et l'annulation des peines prononcées et des amendes infligées…

– l'ouverture des médias lourds aux citoyens et forces politiques, syndicales et associatives… et l'arrêt immédiat du harcèlement des travailleurs de la presse,

– la fin du confinement de la capitale les jours de manifestation et l'allègement conséquent de l'actuel dispositif policier qui relève de la provocation face à un mouvement pacifique,

– la reconnaissance immédiate et effective dans la pratique du droit de réunion entravé depuis 1992 afin de permettre au Hirak et aux citoyens de tenir des réunions et de se structurer s'ils le jugent nécessaire et de favoriser le développement ou la création de nouveaux partis, syndicats, associations, comités…

– la fin immédiate des entraves au droit de grève et aux libertés syndicales,

– la défense de la souveraineté nationale menacée par la politique économique menée jusqu'à ce jour au profit des multinationales, des banques et assurances étrangères et des oligarques…

– la fin des attaques contre le pouvoir d'achat et les acquis des travailleurs et des couches populaires.

Que Tebboune satisfasse ces conditions et il sera alors possible de négocier une sortie de crise comprenant l'élaboration d'une nouvelle Constitution et l'ouverture d'une transition véritable vers un régime civil. En attendant, c'est sur de tels préalables que le Hirak doit se battre dans les semaines à venir pour arracher de nouveaux acquis et se renforcer. Car il a besoin d'objectifs tactiques concrets à atteindre pour ne pas s'essouffler et s'épuiser.

Il doit en même temps prendre conscience de certaines de ses erreurs et les corriger. Depuis le début, le Hirak a toujours pris soin de distinguer l'armée de la haute hiérarchie militaire. Il doit faire de même avec la police au lieu de dénoncer et d'insulter tous les policiers sans distinction. De même, l'injonction faite aux citoyens de ne pas voter ou l'ordre donné aux commerçants de fermer boutique se sont révélés contre-productifs. Le Hirak doit rester un mouvement qui propose au peuple et non qui s'impose à lui. Il doit être rassembleur afin de bâtir une alternative puissante.

Il doit également prendre conscience de ses faiblesses et limites afin de mieux pouvoir les dépasser. La question syndicale reste au cœur des défis qu'il lui reste à surmonter afin que ce mouvement de travailleurs organisés dans toutes les régions du pays et tous les secteurs de la vie sociale puisse devenir sa colonne vertébrale. Le Hirak doit par ailleurs apporter un soutien indéfectible aux avocats et magistrats intègres et conscients qui luttent pour l'indépendance de la Justice et aux travailleurs de la presse publique et privée qui combattent pour la liberté de la presse et les droits sociaux et syndicaux.

_Premières conclusions et perspectives

Près de dix mois après son émergence, le Hirak reste en position d'offensive stratégique. Au moyen d'une transition, il entend toujours changer de régime et non simplement de président. Le pouvoir, de son côté, a réussi à passer en force le 12 décembre dernier et a ainsi remporté une victoire tactique. Mais il reste en position défensive sur le plan stratégique, cherchant à gagner du temps pour préserver le régime actuel.

Le Hirak doit donc poursuivre son combat en faisant preuve d'autant de détermination et de mobilisation que d'intelligence et d'inventivité politiques. Il doit en particulier se fixer des mots d'ordre et des objectifs intermédiaires car la lutte sera encore longue pour faire aboutir son combat. Dans la séquence ouverte au lendemain même du scrutin, il doit arracher de nouvelles victoires partielles certes, mais indispensables pour se consolider. Et s'il faut à un moment négocier avec le pouvoir, il doit le faire. La négociation ne doit pas être diabolisée en tant que telle. Tout dépend des résultats obtenus.

Les partisans d'un projet de défense de la souveraineté nationale face à l'impérialisme, de la justice sociale face aux forces libérales et ultralibérales et de la démocratie face aux courants autoritaires doivent converger pour mener ce combat ensemble, dans le respect de leurs différences et divergences.

Enfin, les militants se réclamant du combat des travailleurs et du socialisme doivent débattre et agir ensemble pour construire, avec les travailleurs conscients, un parti qui permette enfin au prolétariat d'Algérie d'arracher son indépendance de classe.

Alger, le 16 décembre 2019

Hocine Belalloufi

P.-S.

• Revue Contretemps, 19 décembre 2019 :
http://www.contretemps.eu/ou-est-va-hirak/

• Hocine Belalloufi est journaliste et militant de gauche basé à Alger. Ancien coordinateur de la rédaction de l'*Alger républicain* de 2003 à 2008 , il est également l'auteur de deux ouvrages : *La démocratie en Algérie. Réforme ou révolution ?* (Apic et Lazhari-Labter, Alger, 2012) et *Grand Moyen Orient : guerres ou paix ?* (Lazhari-Labter, Alger, 2008). Un prochain livre paraîtra très bientôt aux éditions Le Croquant, intitulé *Algérie 2019-2020 : Le peuple insurgé. Entre réforme et révolution*.